12 mars 1721 ; il prit possession le 3 avril. Décédé dans son presbytère, à l'âge de 77 ans, le 23 novembre 1749, il fut inhumé le 25 dans le cimetière, où sa tombe se voyait encore naguère, avec une inscription édifiante (1). L'ancienne sacristie de Séné, qui possédait plusieurs de ses reliques, renfermait aussi son portrait dessiné par Lhermitais, notre peintre breton. Sa vie a été publiée et Tresvaux l'a reproduite dans son édition des *Vies des Saints de Bretagne.*

1750-1789. † Guillaume Jallay, de Saint-Patern, heureux au Concours du 10 février 1750, fut pourvu de Séné par le Pape le 23 mars, et en prit possession le 11 mai. Décédé au presbytère, à l'âge de 73 ans, le 14 décembre 1789, il fut inhumé, le 15, dans le cimetière, auprès de son prédécesseur. Jusqu'à la reconstruction de l'église, on y voyait encore sa tombe.

1789-1802. Pierre Coléno, de Billiers et curé de Plescop, pourvu par l'évêque, le 17 décembre 1789, prit possession le 18. Sans que nous sachions ce qu'il devint pendant les mauvais jours, il disparut en septembre 1792. Maintenu à la tête de sa paroisse après le Concordat, il prêta serment entre les mains du préfet, le 15 octobre 1802.

## SÉRENT. (2)

Du doyenné de Porhoët et à collation libre, cette belle paroisse, qui passe, on ne sait avec quelle raison, pour avoir, en se démembrant, donné naissance aux paroisses de Bohal et de Saint-Marcel, possédait 6000 communiants, selon le dictionnaire d'Ogée, et seulement 3000, d'après l'abbé Cillart qui écrivait vers le milieu du siècle dernier. Sur toute son étendue, elle reconnaissait son recteur pour unique gros décimateur à la 33e gerbe.

En forme de croix latine, avec deux bas-côtés et, un peu en avant de l'intertranssept, une tour carrée surmontée d'une flèche en ardoises et accompagnée d'une tourelle polygonale renfermant l'escalier, l'église paroissiale, placée sous le vocable de l'apôtre saint Pierre, et paraissant

(1) « Ven. et Dis. DD. Petro Le Neue hujusce parochiœ Senensis rectori. Hic jacet Pastor bonus et fidelis, quem sibi fido grege dum regendo totus incumbit nimis effugitata facta tulere. Pauperes patrem, miseri patronum, pastor exemplum populusque lumen, charitas tœdam, pietas hæroem luget adeptum. Natus die 24 9bris. Obiit die 23 9bris 1749. »

(2) Forme ancienne de ce nom. *Serent, plebs,* 866 (cart. de Redon). Cette citation indique de la façon la plus formelle l'existence, dès le IXe siècle, de la paroisse de Sérent.

remonter au XVe siècle, possédait, au XVIIe siècle, outre le maître-autel, les autels secondaires de Saint-Germain, de Sainte-Julienne, de la Vierge et du Rosaire, ces deux derniers ne paraissant pas se confondre. La famille de Sérent, dont les écussons se trouvent plusieurs fois répétés sur l'édifice, jouissait, dans cette église et dans les trois chapelles tréviales de la paroisse, de tous les droits et privilèges réservés au seigneur supérieur et prééminencier, à cause de sa terre de Sérent, dite aussi la Chapelle-en-Sérent. Le propriétaire de la seigneurie de Tromeur, dans la paroisse, qui paraît avoir été, à l'origine, le chef-lieu des seigneurs de Sérent, possède « un banc dans le chanceau de la même église, et a son enfeu avec un tombeau de marbre blanc, élevé de trois pieds, sur lequel on voit un personnage armé, et des écussons à l'entour, qui sont trois quintes-feuilles; sur et autour de la table est écrit, en lettres gothiques, depuis plus de trois cents ans : *Il y a qu'en cette église, chœur et chanceau, sont enterrés les seigneurs de Tromeur; ainsi l'a bien voulu le monde ; Dieu veuille pardonner aux âmes dont les corps sont ici enterrés* (1). » L'auteur, qui, sans doute, traduit plutôt cette épitaphe qu'il ne la copie, ajoute que ce tombeau existe dès 1300 et que les quintes-feuilles des écussons font présumer que c'est un membre de la famille de Sérent dont la représentation se voit sur ce tombeau.

Le même Ogée parle aussi tout au long de la curieuse *Drague de Sérent*, sorte de bannière, dit l'abbé Cillart, de 25 pieds de long, 10 de large et 15 de haut, composée de mauvaises tapisseries ornées d'écussons des seigneurs, portée par 20 hommes autour du cimetière, à la fête de saint Pierre, patron de la localité, et précédée d'un des vassaux à cheval. Pour plus de détails, voir tout l'article d'Ogée, p. 892, de la nouvelle édition du *Dictionnaire de Bretagne*.

Dans les siècles passés, Sérent renfermait trois trèves qui, depuis le commencement de notre siècle, sont devenues elles-mêmes des paroisses distinctes.

C'était d'abord *Lizio*. Sa chapelle tréviale, qui conserve encore des restes de gothique du XVIIe siècle, dans ses arcades, ses sablières et ses fenêtres, avait saint Lubin pour titulaire, au dire de l'abbé Cillart, et renfermait un autel de Sainte-Barbe, à la fin du XVIe siècle. Élevée au rang d'église paroissiale, elle se trouve maintenant placée sous le vocable de Notre-Dame-de-l'Isle.

C'était ensuite *Saint-André-du-Roc*, devenu le *Roc-Saint-André*. Bâtie au sommet d'un *roc* élevé, sur la rive droite de l'Oust, son église de Saint-André renfermait, en 1732, un autel de Notre-Dame, et reçut plus tard trois tableaux du peintre breton Lhermitais, qu'elle conserve encore.

---

(1) Ogée : *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, nouvelle édit., p. 892.

Il y avait enfin la trève de Saint-Guyomard (1), dite aussi de *Saint-Maurice*, du nom du titulaire ou du vocable de son église. En 1791, elle avait pour curé le prêtre Noël Briend, originaire de Saint-Vincent-sur-Oust, et qui, arrêté et condamné à mort comme réfractaire, eut l'honneur de périr sur l'échafaud, à l'âge de 51 ans, le 6 mars 1794. Lorsque Briend dut s'éloigner de Saint-Guyomard, en 1791, le coffre-fort de la trève renfermait 1,104 livres. Sur cette somme, on préleva 500 livres qui, cette année même, furent employées à réparer la toiture et une des longères de la chapelle de Saint-Maurice; il fut également question d'en restaurer le rétable.

Outre ceux que nous venons de citer, plusieurs autres édifices religieux s'élevaient sur le vaste territoire de cette paroisse. Pour plus d'ordre, nous les groupons sous l'église paroissiale et dans leurs trèves respectives.

Sur le quartier de Sérent proprement dit, il y avait : 1° la chapelle de Saint-Michel-du-Martray, mentionnée dès 1516, sur la *Place du Martray* et au haut du bourg paroissial; elle a été démolie en 1810; 2° la chapelle de la Madeleine, auprès du bourg, au lieu dit *la Corderie*, ancienne maladrerie attribuée au xv^e siècle, on ne sait sur quel fondement; 3° la chapelle de Saint-Barnabé, à la Ville-Quélo; 4° la chapelle de Saint-Sébastien des Haies (grande et petite Haie, seigneurie); 5° la chapelle de Saint-François, au village de Tréalet; 6° la chapelle de Saint-Joseph dans un lieu isolé; 7° la chapelle de Saint-Jacques, que nous ne savons où placer, à moins de la mettre au hameau des Trégouets, qui en possède une encore debout et dont nous ignorons le vocable, si elle ne se confond pas avec celle de Saint-Jacques; 8° de Sainte-Suzanne, sur la route de Sérent à Josselin, dans laquelle M. l'abbé Marot, recteur de la paroisse, a découvert des peintures à fresque.

Les suivantes s'élevaient sur la trève de Lizio : 1° de Sainte-Catherine, qui passe pour avoir appartenue à une maison hospitalière des Templiers, tradition accréditée dans le pays par l'existence, en cette chapelle, d'un tableau représentant un *moine rouge;* le nom de *Temple*, porté par un groupe de maisons entre Sérent et Lizio, montre assez, du reste, que la paroisse renferma jadis un établissement de cet Ordre ; 2° chapelle de Saint-Symphorien à Couetboux ; 3° celle de la Trinité à Ville-Guéha.

Sur la trève du Roc-Saint-André, nous ne connaissons que la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, au château de Val-Néant.

La chapelle domestique du château de Brignac est la seule de Saint-Guyomard parvenue à notre connaissance.

Les autres nombreux manoirs, groupés sur la paroisse de Sérent, devaient avoir leurs chapelles domestiques, suivant l'usage ; mais aucun renseignement n'est venu nous en révéler positivement l'existence.

---

(1) Forme ancienne : *Saint-Dyomar*, 1542 (chât. de Kerfily).

A côté du rectorat et de l'établissement monastique des Templiers, plusieurs petits bénéfices séculiers s'étaient fondés ici avec les siècles.

Comme plus ancien, à notre connaissance, nous plaçons d'abord le prieuré-chapellenie de Saint-Michel-du-Martray, qu'un pouillé de 1516 appelle *capellania de Martray, per Dominos de Serent fundata.* A l'origine, la fondation fut probablement *régulière* et donna naissance à un *prieuré.* Après l'extinction de la conventualité, le bénéfice négligé sera tombé au rang de simple chapellenie. C'est là peut-être ce que révèle son double titre de prieuré-chapellenie. Présenté, aux derniers siècles, par les seigneurs de la Ville-Riex et du Ruscouart, et conféré par l'Ordinaire, il se desservait de deux messes par semaine, le dimanche et le vendredi, dans la chapelle du Martray. Sa dotation se composait de maisons au bourg, avec jardins, terres et prés.

Le 12 août 1658, Julienne Marot fonde la chapellenie du Martray, augmentée le 21 septembre 1666 et le 5 mai 1684, pour être desservie, dans l'église paroissiale, de deux messes par semaine, le mardi à l'autel de Notre-Dame-de-Toute-Aide, le jeudi au maître-autel. On ignore la dotation de ce bénéfice, présenté par les héritiers des fondateurs et conféré par l'évêque.

Fondée le 2 mai 1507 et érigée canoniquement le 17 février 1512, par le prêtre Dom Yves Gicquel, de Sérent, la chapellenie de Saint-Germain, à la présentation des héritiers du fondateur et à la collation de l'évêque, était chargée d'une messe chaque vendredi, à l'autel dont elle portait le vocable, dans l'église paroissiale, et dotée de maisons, prés et jardin, auprès de la fontaine Saint-Pierre, au bourg ; de deux prés, l'un auprès du Pont de Chaussix, l'autre auprès de la chapelle de la Madeleine ; enfin des pièces de terre dites l'*Épine ronde* et le *Clos Gicquel.*

La chapellenie de Sainte-Julienne, eut pour fondatrice, le 18 avril 1643, une demoiselle Accrochart, qui la chargea de trois messes par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à l'autel de cette Sainte, dans l'église paroissiale, et la dota d'une métairie au village de Couetboux, de maisons, jardins, prés, terres et pâtures au bourg. A la présentation du seigneur de la Ville-Moizan, et à la collation de l'Ordinaire.

Sur la fin du XVII^e siècle, noble demoiselle Yvonne Trégarot fonda la chapellenie de son nom, pour être desservie, dans l'église paroissiale, de deux messes par semaine, le jeudi et le samedi, aux autels de Notre-Dame et du Rosaire. Dotée d'une métairie au village de Trégorentin, d'une maison avec son jardin, au bourg, elle était présentée par les héritiers de la fondatrice et conférée par l'évêque.

Celle d'Yvonne Fohanno, ainsi appelée du nom de sa fondatrice, le 20 mai 1687, était chargée de deux messes par semaine, le jeudi au maître-autel de l'église paroissiale, le samedi dans la chapelle de Saint-Barnabé à la Ville-Quélo. Présentée par les héritiers d'Yvonne Fohanno,

elle était dotée de plusieurs parcelles de terre, d'une maison avec jardin derrière.

La chapellenie de Castillez, du nom d'un château ruiné pendant les guerres de la Ligue, se desservait, dans la chapelle de Saint-Symphorien, au village de Couetboux, de quatre messes par semaine : les dimanche, mardi, jeudi et samedi.

Ayant son service dans la chapelle dont elle portait le vocable, la chapellenie de Sainte-Suzanne avait été fondée par Alain Dréan, à une date non moins inconnue que ses charges et sa dotation.

La chapellenie de Sainte-Barbe, desservie à l'autel de cette Sainte dans la chapelle tréviale de Lizio, d'une messe par semaine, avait été fondée au XVIe siècle par Julien Séné, qui en réserva la présentation à sa famille et la dota d'une maison et son jardin, des terres et des prés de la Garenne, au village de Pourbelen.

Le 10 avril 1660, le prêtre Jean Denoual établit une chapellenie de son nom pour être desservie d'une messe chaque vendredi, au maître-autel de la chapelle de Lizio.

La chapellenie d'Esmerault, fondée le 11 avril 1695 par François Esmerault, était chargée d'une messe chaque lundi, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, au château de Val-Néant, sur la trève du Roc-Saint-André, dont le seigneur présentait le titulaire, qui n'était autre que le chapelain ordinaire du manoir. Le temporel du bénéfice se composait de terres situées dans le voisinage de la chapelle.

Dans l'église tréviale du Roc-Saint-André, les chapellenies de la Haye et d'Olivier Caret avaient leurs services religieux. La dernière, ainsi appelée du nom de son fondateur, le 18 avril 1732, était chargée d'une messe chaque samedi à l'autel de Notre-Dame et présentée par la famille Caret. Sa dotation consistait en plusieurs parcelles de terre situées au village de la Haye.

Je termine, en ajoutant que Sérent, érigée en chef-lieu de canton en 1790, perdit ce titre à la nouvelle circonscription qui suivit le Concordat de l'an X ; elle ne devait pas être plus heureuse relativement à ses trois trèves.

**Recteurs de Sérent.**

...1379... Jean Le Taillandier, trésorier et chanoine de la cathédrale, qui vivait encore en 1393.

.....1406. R. Jean de Malestroit, chanoine de Vannes, qui fut plus tard évêque de Saint-Brieuc et chancelier de Bretagne.

.....1464. † Thébaut Philippes.

1464..... Pierre de la Chapelle, déjà recteur de Malestroit et Missiriac et pourvu de Sérent en Cour de Rome.

.....1528. † André Hamon. Le 13 décembre 1514, il avait été préconisé évêque de Vannes, dont il n'occupa jamais le

siège. A sa mort, il est dit *recteur commendataire* de Sérent.

1528-1555. R. François de la Couldraye, chanoine de Vannes, résigna en faveur du suivant, avec réserve des fruits du rectorat.

1555-1564. † François de la Couldraye, neveu et chanoine de Vannes, mourut le 3 octobre.

1570. R. Jean de Broël, probablement successeur immédiat de la Couldraye, résigna entre les mains de l'Ordinaire, en mai 1570.

1570-1573. Jean de la Couldraye, clerc du diocèse, pourvu par l'évêque, le 8 mai 1570.

1576-1600. R. Jean Le Guével, jeune, chanoine de Vannes, résigna en faveur du suivant.

1600-1612. † Jean Brenugat, aussi chanoine de Vannes, mourut en mai 1612.

1612-1619. R. Jean Le Coroller, de Saint-Gonnery et prêtre, pourvu par le Pape, le 13 juin 1612, prit possession le 14 et réussit à débouter Julien Hervieux, prêtre du diocèse et qui avait aussi reçu des provisions de Rome.

1619. R. Jean Gentil, chanoine de Vannes, résigna entre les mains du Pape, le 23 septembre 1619, en faveur du suivant et avec réserve d'une pension annuelle de 400 livres.

1619-1645. Alain Bouin, prêtre du diocèse de Saint-Malo, pourvu par le Pape, le 23 septembre 1619, prit possession le 25 janvier 1630.

1647-1664. Julien Aléno, pourvu en 1647, succéda sans doute immédiatement à Bouin.

1674-1680. R. Charles Maubec, sieur de Brohéas, docteur en théologie, aumônier, conseiller et prédicateur du roi, permute avec le suivant, on ignore contre quel bénéfice.

1680-1706. † René-Gilles de Sérent mourut en août 1706.

1706-1736. † Alexis-François du Bot de Talhouet, recteur d'Elven, pourvu par l'évêque, le 28 août 1706, prit possession le 8 septembre, et mourut en avril 1736.

1736-1744. † René-Sébastien de Sourdy, de la paroisse de Saint-Pierre de Vannes et recteur de Dorvault, au diocèse de Nantes, pourvu par l'Ordinaire, le 1er mai 1736, prit possession le 5, et décéda en février 1744.

1744-1747. † Pierre-Nicolas Rollando, recteur de Landévant, pourvu par l'Ordinaire, le 7 mars 1744, prit possession le 8. Il résigna, en 1747, entre les mains du Pape en faveur du suivant et devint recteur de Languidic.

1747-1755. † Jean-Louis de Keratry, recteur aussi de Landévant, pourvu en Cour de Rome, le 4 juin 1747, prit possession le 20 août ; il mourut en novembre 1755.

1756-1772. † Charles-Joachim Le Douarin de Trevelec, originaire et curé de Sérent, l'emporté au concours du 5 décembre 1755, est pourvu en Cour de Rome, le 2 janvier 1756, et en prend possession le 26 février. Il meurt en novembre 1772.

1773. † Jacques-François Josso, né et prêtre à Péaule, heureux aussi au concours du 17 décembre 1772 et pourvu par le Pape, le 14 janvier 1773, prend possession le 19 mars et meurt dans la même année.

1773-1786. † Jean-Marie Torlay, curé de Ruffiac, gagne également, au concours du 19 août 1773, cette paroisse qui lui est conférée par le Pape le 20 septembre et dont il prend possession le 4 novembre. Il décéda en septembre 1786.

1787-1803. Guillaume-Joseph-Antoine Nouel de la Touche, originaire et prêtre de Redon, heureux au concours du 14 septembre 1786, reçoit de Rome ses provisions datées du 20 janvier 1787 et prend possession le 13 mars. En décembre 1791, le recteur constitutionnel qui l'a remplacé prie le directoire du district de Ploërmel de l'écarter de Sérent. Que devint-il pendant la tourmente ? Je sais seulement que, maintenu à la tête de sa paroisse de Sérent après le Concordat, il se trouvait remplacé en octobre 1803.

## SILFIAC. (1)

Du doyenné de Guémené et à collation libre, cette vieille paroisse, dont l'église, sous le vocable de Saint-Pierre, est mentionnée dès l'an 871, se trouvait sur les confins du diocèse de Vannes. Son recteur n'était que portionnaire. Les dîmes étaient perçues par l'abbaye de Notre-Dame de Bonrepos, généralement à la 33e gerbe, et en quelques quartiers à la 11e seulement. Il paraît que cette situation ne satisfaisait ni le recteur ni les religieux. Le 3 février 1769, le premier se hâta, en effet, de déclarer son option pour la pension de 500 livres. Moins de vingt ans plus tard, les seconds estiment que cette pension et les dépenses pour les réparations de l'église, incombant au seul gros décimateur, dépassent les revenus qu'ils tirent de Silfiac, et ils cèdent au recteur, le 19 mai 1783, la totalité de leurs droits sur les dîmes, à la condition

(1) Formes anciennes : *Selefiac*, *ecclesia*, 871 (cart. de Redon). — *Silifiac*, 1251 (D. Morice, I, 950). — *Silviac*, 1283 (Ibid, 1069). — *Sylviac*, 1324 (Ibid. 1342). — *Siliphiac*, 1387 (chap. de Vannes). — *Siliffiac*, 1411 (Princip. de Rohan-Guémené).